

16 déc 2015 -16:36

Appartient à Conseil des ministres du 18 décembre 2015

Transfert de personnel du SPF Sécurité sociale vers les gouvernements des régions et des communautés

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales Maggie De Block, le Conseil des ministres a approuvé trois projets d'arrêté royal relatifs au transfert de membres du personnel du SPF Sécurité sociale vers le gouvernement flamand, le gouvernement de la Communauté française et la Commission communautaire commune.

Ces projets sont approuvés dans le cadre de la sixième réforme de l'Etat qui prévoit le transfert intégral ou partiel de services vers les gouvernements des régions et des communautés.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Maggie De Block, ministre des Affaires
sociales et de la Santé publique
Tour des Finances
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 175
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.deblock.belgium.be>